



DECISION

D'OUVERTURE DU CONCOURS

La Directrice Générale Déléguée de la société « Jardin Zoologique National S.A »,

- Vu le Décret n°2-07-841 du (07 Joumada I 1428) 24 mai 2007, autorisant la création de la société anonyme dénommée « Jardin Zoologique National S.A » ;
- Vu les pouvoirs qui lui sont conférés par le Conseil d'Administration ;
- Vu le Statut régissant le personnel de la société « Jardin Zoologique National S.A » ;
- Vu la circulaire du Chef de Gouvernement n°24/2012 du (06 Hijja 1433) 22 octobre 2012, relative à la procédure de recrutement dans les Entreprises et les Établissements Publics ;
- Vu la loi cadre de la SJZN au titre de l'année 2025 ;
- Vu la nécessité de service.

DECIDE

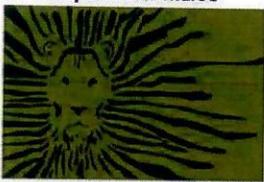
ARTICLE : 1 : La société « Jardin Zoologique National », lance un appel à candidature aux candidat(e)s externes, pour le recrutement de **01 (Un)** profil suivant :

- **01 (Un(e)) Community, Content Manager (H/F) (Réf. : CCM2025) :** Titulaire d'un Bac+2 (DUT, ou BTS, ou DTS ou DEUG) en Multimédia, ou Communication ou métier de la communication digitale ou Sciences de l'information ou Marketing ou similaire, diplôme délivré par un établissement agréé ou un diplôme reconnu équivalent au Maroc, avec une expérience souhaitable dans un poste similaire.

ARTICLE : 2 : L'appel à candidature est ouvert aux candidat(e)s externes remplissant les conditions suivantes :

- Être de nationalité marocaine ;
- Être âgé(e) de 45 ans au plus.

ARTICLE : 3 : Il sera procédé à une présélection des dossiers de candidature sur la base des conditions mentionnées sur les articles 1 et 2.

Jardin **ZOO**logique National

Les candidat(e)s présélectionné(e)s à l'issue de cette première phase, seront convoqué(e)s pour participer aux épreuves écrites, portant sur la discipline demandée.

Chaque épreuve est sanctionnée par une note chiffrée de 0 à 20 et ne seront admissibles pour l'épreuve orale ou pratique que les candidat(e)s ayant obtenu(e)s, au moins, une note de 10/20 pour l'épreuve écrite.

Ne seront admis(e)s définitivement que les candidat(e)s ayant obtenu(e)s, à l'issue des épreuves écrites et pratiques ou orales, une note de 10/20 dans la limite du nombre des postes pourvus.

La liste des candidat(e)s définitivement admis(e)s et la liste d'attente seront arrêtées par ordre de mérite.

ARTICLE : 4 : Le dossier de candidature comprenant la référence du poste est composé des pièces suivantes :

- 01 (Un) Curriculum Vitae détaillé (comprenant le numéro de téléphone et l'adresse mail) ;
- 01 (Une) Lettre de Motivation signée par le/la candidat(e) portant la référence du poste demandé, adressée au **Monsieur le Président Directeur Général du JZN** ;
- 01 (Une) Copie de Baccalauréat ;
- 01 (Une) Copie du Diplôme, pour les diplômés délivrés par des organismes privés ou étrangers, doivent être accompagnés d'un document justifiant l'équivalence ;
- 01 (Une) Copie des attestations de travail ;
- 01 (Une) Copie de la CNIE.

ARTICLE : 5 : Les dossiers de candidature doivent être scannés en un seul et même fichier PDF et déposées à la plateforme de l'emploi public : <https://depot.emploi-public.ma/>, avant le 17 OCT. 2025 à **16h30mn**, délai de rigueur.

Sté. Jardin Zoologique
National SA
Mme. Sakina SLIMANI
Directeur Général Délégué